



## Comité directeur du 11 décembre 2024

### Relevé de conclusions

**Présents** : Joël RUBE, Philippe BOSCO, Guy TANNOU, Christian USAI, Fred NIDERCORNE, Jean Marie FORESTIER, Claude DOUELLE, Antoine DAHAN, André GALLARD, Pierre GIL, Jean Louis PIGNOL, René CASSAN, Luc ROYER

**Excusés** : Francis ESCROUZAILLES, Olivier VERSCHUEREN, Jean Marc GERVAIS, Patrice FARDOUX, Bruno LOPEZ

#### 1° point : Fonctionnement du bureau

Des binômes secrétaire/secrétaire adjoint et trésorier/trésorier adjoint se mettent en place. La transmission des informations et procédures occupera décembre et janvier. Les déclarations en préfecture et mairie ont été réalisées. Nous sommes en attente du retour préfecture. Nous pourrions alors faire les démarches auprès de la Banque Populaire.

Pour l'instant René Cassan poursuit le travail pour les adhésions et prise de licence et Antoine Dahan pour le séjour à sainte Maxime.

Luc Royer a rencontré le maire adjoint chargé des sports et la responsable du service des sports. Une réunion de présentation du nouveau pôle cohésion est prévue le lundi 16 décembre à 10 h.

L'assemblée générale du CODEP se déroulera le samedi 11 janvier 2025 à Vias. Les représentants du club seront Luc Royer, Frédéric Nidercorne et Christian Usai. Le président du CODEP a fait part de l'arrêt de ses fonctions au CODEP et au COREG.

#### 2° point : Plan d'action 50 ans du club

Les objectifs visés : mémoire + mobilisation + communication

**Mémoire du club** : Joël Rube possède tous les maillots du club. Il est fait appel à tous les membres pour collecter tous les documents, photos et les envoyer sur l'adresse du club :

[serignanaisveloclub@gmail.com](mailto:serignanaisveloclub@gmail.com)

Une photo des membres du club en 1975 qui était présente au club house est recherchée.

**Mobilisation** : La confection et la distribution de polos à tous les membres du club est décidée.

Nous avons écarté la proposition de Diffusport jugée trop onéreuse et retravaillons les propositions de J-Média à Toulouse et d'Initiatives.

La distribution des polos est envisagée **le mercredi 12 mars** avec un moment de convivialité et de communication.

**Communication** : Lancement de la communication le 12 mars ; insertion dans la revue municipale en avril/mai, communication associée à la fête du vélo

La soirée Gala des 50 ans est envisagée le **samedi 04 octobre** avec spectacle, repas et soirée dansante.

L'idée de tombola ouverte n'est pas retenue ; une tombola lors de la soirée est privilégiée.

### **3° point : Calendrier 2025**

Le club participera aux randonnées et points café des clubs Héraultais, à 2 cycloportives, 1 cyclomontagnarde, et reconduira des sorties à la journée avec un parcours adapté aux VAE.

Quelques repères :

Randonnée du Salagou : dimanche 02 mars

Cyclo 66 degrés Sud à Perpignan : samedi 26 avril (cycloportive en groupe VCS)

<https://www.66-degres-sud.fr/presentation-cyclo/>

Vélocio à Lamalou les Bains : dimanche 4 mai (et sortie conviviale avec repas en famille)

7 cols en Cévennes à Ganges : dimanche 11 mai (Randonnée en groupe + pont du 8 mai, séjour familial au domaine d'Anglas 2 ou 3 nuits site web : <https://www.camping-anglas.com/>)

Marathon du Pont rouge : dimanche 25 mai

Fête du vélo : dimanche 8 juin ?

Séjour Sainte Maxime : du 14 au 21 juin

Cyclo montagnarde de Limoux : samedi 5 et dimanche 6 juillet

<https://www.cyclo-club-limoux.fr/copie-de-cyclomontagnarde/>

Cyclo La Jalabert : dimanche 20 septembre

Gala Les 50 ans du club : samedi 04 octobre

### **Horaires :**

Hiver : sorties l'après-midi

Printemps -Eté : sorties le matin (du 17 mars au 19 octobre)

Les horaires pourront être aménagés en fonction des conditions météorologiques.

**4° point : Charte des cyclos du VCS**

« On part ensemble, on rentre ensemble »

L'objectif est de rappeler la nécessaire solidarité lors de nos sorties et des règles de sécurité.

Cette charte adoptée par de nombreux clubs sera communiquée aux adhérents et aux vacanciers.

**5° point : La galette sera organisée le mercredi 15 janvier 2025** à la salle Viennet.

Joël, Claude et Pierre se chargeront des courses avec comme point de repère les dépenses de 2024.

René questionnera les adhérents sur leur participation à la galette et à leurs mensurations pour les polos des 50 ans.

La séance est levée à 19 h 45.